

PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE TENUE PAR ZOOM, LE 17 MAI 2021 ET PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR YVES CÔTÉ, PRÉSIDENT.

MEMBRES PRÉSENTS :

Madame Lucie Charbonneau, parent district # 2

Monsieur Yves Côté, parent district # 4

Monsieur Yan Bouchard, parent district # 5

Madame Chantal Bérubé, personnel

Madame Jennyfer Gravel, personnel

Madame Patricia Lavoie, personnel

Madame Geneviève Lévesque, personnel

Monsieur Danny Bourque, personnel

Madame Emmy Foster, membre de la communauté

Madame Gladys Tremblay, membre de la communauté

Monsieur Pierre LeBreux, membre de la communauté

Monsieur Luc Rioux, membre de la communauté

Monsieur Simon Thériault, membre de la communauté

PARTICIPENT :

Madame Nadine Desrosiers, directrice générale

Madame Lise Babin, directrice des services éducatifs, personnel d'encadrement sans droit de vote

Madame Chantal Giguère, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur Côté souhaite la bienvenue aux membres présents.

L'avis de convocation ayant été transmis à tous les membres en respect des règles de fonctionnement et la majorité des membres en poste étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES

CA-2021-05/01 **IL EST PROPOSÉ** par M. Bouchard et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté en laissant le point des questions diverses ouvert.

Nous dérogeons à l'ordre du jour pour débiter la rencontre avec le point 5.1. Plan d'engagement vers la réussite (présentation des parcours en FP et FGA) qui est présenté par Mme Nathalie Lagacé, directrice du Centre d'éducation des adultes de l'Estuaire et M. Michel Savard, directeur du Centre de formation professionnelle de l'Estuaire.

3. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 29 MARS 2021

CA-2021-05/02 **IL EST PROPOSÉ** par M. LeBreux et **RÉSOLU** unanimement d'adopter le procès-verbal du 29 mars 2021 tel que rédigé.

3.1 Suivis du procès-verbal

Aucun suivi du procès-verbal.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

4.1 Rapport du président

M. Côté informe les membres que le centre de services scolaire a reçu une résolution de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer pour nous signifier leur désaccord à la fermeture de l'école et du troisième cycle. Mme Desrosiers a eu l'occasion d'échanger avec le maire du village; elle résume sa discussion.

4.2 Comité gouvernance et éthique

Depuis la dernière rencontre du CA, le comité s'est réuni à une seule occasion. Un document présentant les faits saillants de cette rencontre est déposé. Monsieur Côté en fait la lecture.

Une discussion se tient sur les normes de bonnes conduites proposées par le comité.

CA-2021-05/03

IL EST PROPOSÉ par Mme Gladys Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter les normes de bonnes conduites suivantes établies à partir des valeurs définies au plan d'engagement vers la réussite:

Bienveillance	Respecter les idées et les opinions des autres et éviter le jugement Respecter le droit de parole des autres et la confidentialité des discussions
Équité	Prendre des décisions éclairées et équitables
Engagement	Participer activement aux discussions en évitant toute source de distraction Arriver prêt aux rencontres en ayant fait une lecture préalable des documents

De plus, Monsieur Côté précise qu'un lien sera transmis par courriel afin de compléter le formulaire d'évaluation de la rencontre. Chacun est invité à le compléter rapidement.

4.3 Comité vérification

Depuis la dernière rencontre du CA, le comité s'est réuni à une seule occasion. Un document présentant les faits saillants de cette rencontre est déposé. Mme Desrosiers fait la lecture du document.

4.4 Comité ressources humaines

Depuis la dernière rencontre du CA, le comité s'est réuni à deux reprises. Un document présentant les faits saillants de ces rencontres est déposé. Madame Emmy Foster en fait la lecture.

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

5.1 Plan d'engagement vers la réussite (présentation des parcours en FP et FGA)

Ce point a été traité en début de rencontre.

Mme Nathalie Lagacé et M. Michel Savard présentent les différents parcours offerts au niveau de la formation professionnelle et la formation générale aux adultes.

5.2 État des dossiers clés

Mme Desrosiers présente sommairement les grands dossiers :

- Gestion de la pandémie
- Amélioration de nos pratiques avec les équipes-écoles
- Concertation régionale avec les autres centres de services scolaires de la Côte-Nord à l'égard des offres en formation professionnelle
- Gestion des moyens de pression des employés syndiqués.

5.3 Attestation de la Directrice générale

Mme Desrosiers dépose l'attestation de conformité financière et légale en date du 17 mai 2021, dans laquelle elle certifie notamment, au meilleur de sa connaissance, que les documents déposés au CA reflètent fidèlement la situation financière du centre de services scolaire.

6. DIRECTION GÉNÉRALE

6.1 Demande de la Ville de Baie-Comeau (rue Taché)

La Commission scolaire de l'Estuaire a cédé à la ville de Baie-Comeau en octobre 1981 l'école Querbes ainsi que les terrains, qui correspondent maintenant à plusieurs lots, dont le lot 6 422 161 et le lot 6 268 220. Ces lots accueillent actuellement la bibliothèque municipale Alice-Lane.

La Ville a reçu une demande du propriétaire du lot 3 210 381 (23, rue Taché) afin d'acquérir une parcelle de terrain derrière son immeuble pour un agrandissement. Le lot 6 268 220 fait l'objet d'une restriction à la vente, soit une clause de « Rétrocession » prévoyant que ledit lot doit servir à des fins publiques ou communautaires. Puisque le centre de services scolaire n'a pas les pouvoirs de renoncer à cette clause, nous devons faire la demande auprès du ministère de l'Éducation afin d'accorder la mainlevée de la clause de Rétrocession, permettant ainsi à la ville de procéder à la vente d'une partie du lot 6 268 220.

CONSIDÉRANT que la Ville de Baie-Comeau a reçu une demande pour l'acquisition d'une partie du lot 6 268 220, lequel est visé par une clause de « Rétrocession » prévoyant que le lot doit servir uniquement à des fins publiques ou communautaires imposée par le ministère de l'Éducation lors de la cession du terrain;

CONSIDÉRANT que la vente projetée d'une partie du lot 6 268 220 ne privera pas le Centre de services scolaire de l'Estuaire d'espaces dont il pourrait avoir besoin dans le futur;

CA-2021-05/04

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Bouchard et **RÉSOLU** à l'unanimité d'autoriser le Centre de services scolaire de l'Estuaire à faire les démarches auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir une mainlevée de la clause de rétrocession prévue à l'acte No 120903 pour permettre à la Ville de Baie-Comeau de procéder à la vente du lot 6 268 220 au propriétaire contigu.

6.2 Plans d'effectifs cadres et directions

Mme Nadine Desrosiers présente aux membres du CA les modifications apportées aux plans d'effectifs des cadres et des directions d'établissement. Elle précise que les plans ont été soumis pour consultation aux deux associations. Les plans ont également été présentés au comité Ressources humaines, issu du CA.

CA-2021-05/05

IL EST PROPOSÉ par M. Yan Bouchard et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs pour le personnel cadre, tel que présenté.

IL EST PROPOSÉ par Mme Emmy Foster et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs pour les directions d'établissement, tel que présenté.

6.3 Services de garde - priorisation

Mme Desrosiers informe les membres que les écoles se doteront de critères de priorisation pour la fréquentation des élèves au sein des services de garde. Les critères présentés seront appliqués lorsque le nombre d'élèves inscrits sera trop élevé par rapport au nombre de personnel en place au service de garde, lequel est régi par un ratio d'un membre du personnel pour 20 élèves.

Le comité de parents en sera informé lors de leur prochaine rencontre. De plus, ces critères devront être adoptés par le conseil d'établissement des écoles offrant des services de garde.

Un administrateur mentionne que le critère relatif au statut de l'élève devrait figurer dans les premiers critères et non comme l'avant-dernier à considérer. Le commentaire sera analysé.

6.4 Lettres d'appui

6.4.1 Projet Sculpture

Un créateur de la région souhaite une lettre d'appui pour son projet de création de bancs de parcs à l'aide de matières recyclées impliquant des jeunes et des aînés. Il requiert un appui du centre de services scolaire pour accompagner sa demande de financement au Conseil des arts et des lettres du Québec.

Considérant que le projet de création de bancs de parcs à l'aide de matières recyclées s'inscrit en cohérence avec la mission et le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire;

IL EST PROPOSÉ par M. LeBreux et **RÉSOLU** unanimement de donner notre appui au projet «Des bancs qui s'expriment pour la cause», lequel vise la création de bancs de parcs impliquant les jeunes et les aînés.

6.4.2 Demande Haute-Côte-Nord

Mme Patricia Lavoie constate que la couverture médiatique et le signal de la radio de Radio-Canada sont déficients en Haute Côte-Nord. Ce constat est partagé par la MRC également. Il est donc opportun de faire front commun pour dénoncer l'absence de cette station nationale.

IL EST PROPOSÉ par M. Thériault et **RÉSOLU** unanimement de s'allier avec la MRC de la Haute-Côte-Nord pour dénoncer l'absence de services de la radio de Radio-Canada sur la portion ouest de notre territoire.

7. SERVICES ÉDUCATIFS

7.1 Organisation scolaire 2021-2022

Mme Desrosiers fait état de l'organisation scolaire préliminaire pour la prochaine année scolaire. Nous avons fait une organisation prudente mais sans coupure pour le personnel, ce qui fut apprécié par les employés.

Deux projets pour la clientèle HDAA seront mis en place l'an prochain. Mme Desrosiers en dresse les grandes lignes.

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Plans d'effectifs

- Professionnels
- Soutien
- Enseignants

Mme Nadine Desrosiers présente aux membres du CA les modifications apportées aux plans d'effectifs pour les professionnels, pour le personnel de soutien et pour les enseignants. Elles précisent que les trois plans ont été soumis pour consultation aux instances syndicales. Les plans ont également été présentés au comité Ressources humaines, issu du CA.

CA-2021-05/09 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Gladys Tremblay et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs pour le personnel professionnels, tel que présenté.

CA-2021-05/10 **IL EST PROPOSÉ** par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs pour le personnel de soutien, tel que présenté.

CA-2021-05/11 **IL EST PROPOSÉ** par Mme Patricia Lavoie et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le plan d'effectifs pour le personnel enseignants, tel que présenté.

8.2 Calendriers scolaires – secteur Jeunes

Le ministre a lancé la semaine dernière son plan de relance dans lequel il annonce que la prochaine année scolaire comportera deux étapes au lieu de trois. On doit donc revoir nos calendriers scolaires et refaire les consultations auprès des instances. Mme Desrosiers suggère d'obtenir une délégation de pouvoirs pour adopter les calendriers scolaires, après consultation du comité Ressources humaines, issu du CA. La décision sera par la suite ratifiée lors du conseil extraordinaire qui se tiendra en juin ou juillet 2021.

CA-2021-05/12 **IL EST PROPOSÉ** par M. Yan Bouchard et **RÉSOLU** unanimement de déléguer à Mme Nadine Desrosiers, directrice générale, l'adoption des calendriers scolaires – secteur jeunes pour l'année 2021-2022, le tout à être entériné par le conseil d'administration lors de la dernière séance de la présente année scolaire.

9. RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Conclusion de contrats de construction

En vertu de l'article 29 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et de pouvoirs, une autorisation du conseil d'administration est nécessaire pour procéder à l'octroi d'un contrat de travaux de construction de plus de 1 M\$.

CA-2021-05/13 **IL EST PROPOSÉ** par M. Geneviève Lévesque et **RÉSOLU** unanimement d'octroyer les contrats de travaux de construction suivants :

- Projet : Remplacement des murs extérieurs et des finitions intérieures, école Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Longue-Rive

À Construction Nicolas Avoine inc., plus bas soumissionnaire conforme au prix figurant dans sa soumission.

- Projet : Remplacement de l'enveloppe extérieure (phase 2), Polyvalente des Baies de Baie-Comeau

À Les Industries M. Santerre inc., plus bas soumissionnaire conforme au prix figurant dans sa soumission.

10. RESSOURCES FINANCIÈRES

10.1 Recommandations du comité de répartition des ressources

Mme Desrosiers présente les recommandations émises par le comité de répartition des ressources concernant les enjeux identifiés pour la préparation budgétaire 2021-2022 :

- 1) Le développement pédao-numérique
- 2) Répartition des mesures informatiques dans les établissements :

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de ne pas perdre les acquis découlant de la pandémie en ce qui concerne le développement pédao-numérique;

CONSIDÉRANT QUE la désuétude à long terme de notre parc informatique nous met à risque du point de vue de la sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT QUE les mesures annoncées par le MEQ pour l'année 2021-2022 sont moins généreuses qu'en 2020-2021;

Le CRR s'assurera de revoir avec les gestionnaires la répartition des mesures informatiques pour répondre aux besoins des établissements tout en demeurant équitable.

- 3) Service aux élèves ayant des besoins particuliers :

CONSIDÉRANT QUE des montants importants sont alloués au budget des mesures d'accompagnement des élèves HDAA;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'amélioration du taux de réussite de ces élèves malgré les sommes investies;

Le CRR recommande de maintenir les sommes investies en attendant les résultats des travaux entamés avec la direction générale.

- 4) Personnel administratif :

CONSIDÉRANT QUE les redditions de comptes demandées par le MEQ augmentent de plus en plus;

CONSIDÉRANT QUE les autres demandes et responsabilités alourdissent la tâche du personnel administratif;

CONSIDÉRANT QU'aucun ajout d'allocation de ressources supplémentaires n'a été consenti pour répondre aux multiples redditions de comptes;

Le CRR recommande le maintien des postes administratifs tels que présentés dans les plans d'effectifs.

- 5) Pénurie de personnel :

CONSIDÉRANT QUE le défi de recruter du personnel est de plus en plus grand;

CONSIDÉRANT QUE nous devons devenir plus attractifs, car la concurrence du secteur privé et des autres secteurs publics est présente et très féroce;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes régis par des conventions collectives et des directives gouvernementales;

Le CRR est en accord avec les travaux priorités par le comité RH et assurera sa collaboration si des besoins budgétaires supplémentaires étaient nécessaires.

6) Plan d'investissement à long terme en formation professionnelle :

CONSIDÉRANT QUE nous voulons demeurer compétitifs dans le programme de foresterie;

CONSIDÉRANT QUE nos équipements d'enseignement sont désuets;

CONSIDÉRANT QUE le coût de remplacement de ces équipements est assez élevé;

Le CRR recommande d'effectuer le renouvellement des équipements sur une période de 5 ans en dégageant les ressources financières nécessaires.

CA-2021-05/14

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Rioux et **RÉSOLU** d'adopter les six recommandations émises par le comité de répartition des ressources, telles que présentées pour l'année scolaire 2021-2022.

11. RESSOURCES INFORMATIQUES

Pas de sujet.

12. TRANSPORT SCOLAIRE

Pas de sujet.

13. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Pas de sujet.

14. QUESTIONS DIVERSES

Pas de sujet.

15. QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de public.

16. AGENDA DES TRAVAUX DU CA ET DE SES COMITÉS

Une séance extraordinaire devra se tenir le 28 juin ou le 5 juillet. La date sera communiquée ultérieurement.

17. HUIS CLOS


Les membres conviennent de ne pas tenir de huis clos.

18. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Danny Bourque propose la levée de la séance; il est 21h53.



M. Yves Côté
Président du conseil d'administration



Me Chantal Giguère
Secrétaire générale